



Diani Beach – Côte Kényane

Date de la sortie : du samedi 6 au samedi 13 décembre 2025

Nombres plongeurs : 10

Niveau minimum : N1

Budget indicatifs (hors transports) : 915€

Nouvelle destination pour PAEC qui ne connaît pas la côte Kényane. Beaux récifs, poissons, requins de récifs et on peut croiser des requins baleines sur la période.



Ce budget inclut :

- 7 nuits en formule B&B au 'Divers Village' de Diani Marine à 20 km au Sud de Mombasa et 50 km au nord de la frontière tanzanienne
<https://www.dianimarine.com>
- 12 plongées à l'air (nitrox non disponible), sur 5 jours
- Transferts aéroport de Mombasa / Hôtel Diani Beach
- Contribution pour la nature 9€

Ce budget n'inclut pas :

- Vols AR Paris / Mombasa, à partir de 800€ par Air Kenya
- Visa pour le Kenya (environ 45 USD)
- Location de matériel (30€ la semaine)
- Repas (dej et diner), entre 5 et 12€ le plat
- Extension éventuelle
- TIP/Pourboire 50€ à régler en début de séjour

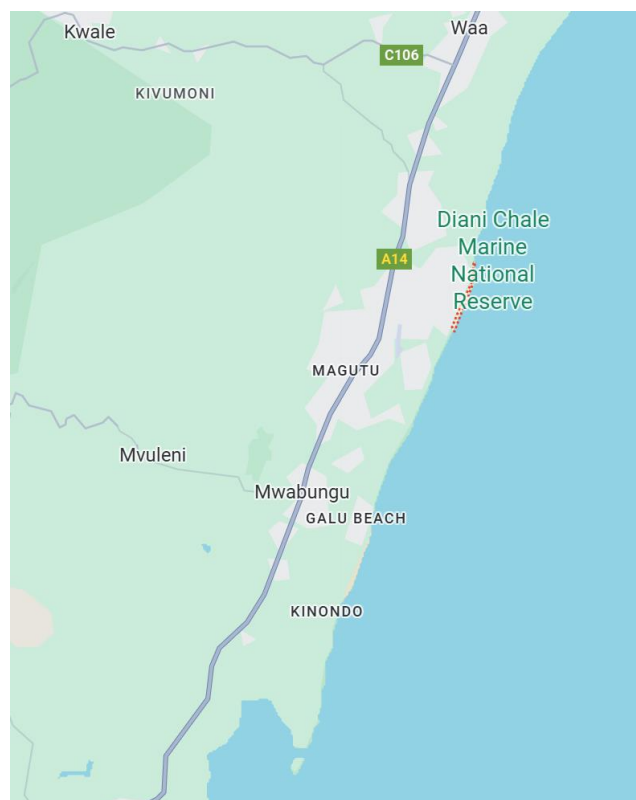
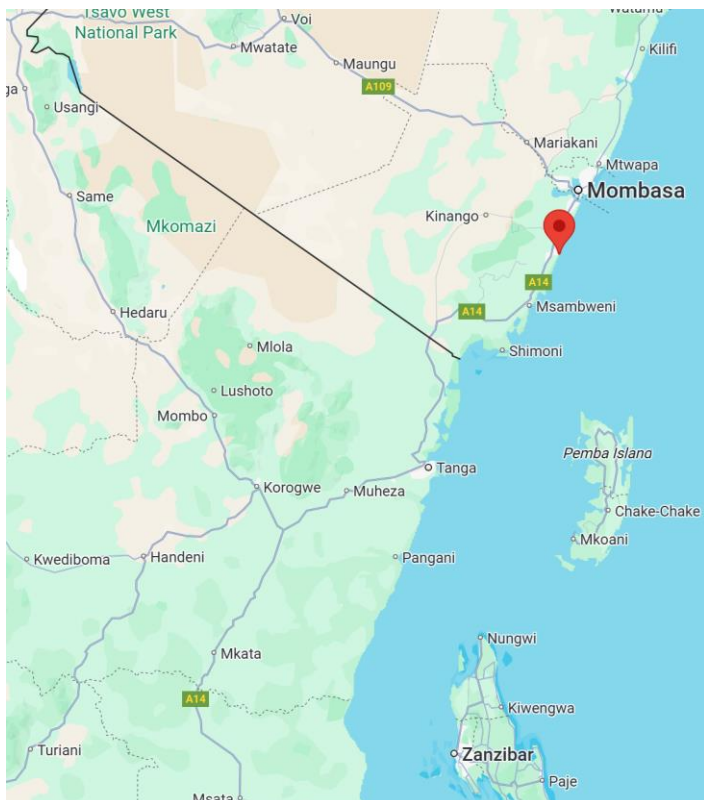
Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongeearcenciel.org>
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

Échéancier de la sortie :

- 300€ début septembre 2025
- 615€ au 1^{er} octobre 2025



Formalités d'inscription :

1. Pré-inscription

Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongeearcenciel.org

2. Validation et confirmation

Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes**, d'un montant de 300€, par l'un des moyens suivants :
 - **HelloAsso** (lien communiqué après validation)
 - **PayPal**, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires
 - **Virement bancaire**, en précisant votre **nom** et le **nom de la sortie** dans le libellé
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongeearcenciel.org

Conditions de participation :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.

--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 10 personnes est atteint ---

Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongeearcenciel.org>
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.